



PLAN D' ACTIONS

Gymnastique Artistique Masculine



CDY Gym

Saison 2020 – 2021

SOMMAIRE

<i>Sommaire.....</i>	<i>p1</i>
<i>L'équipe technique et les responsables de secteur</i>	<i>p2</i>
<i>Les compétitions</i>	<i>p3</i>
<i>Le perfectionnement des gymnastes</i>	<i>p4</i>
<i>La formation de cadres.....</i>	<i>p5</i>
<i>La formation de juges</i>	<i>p6</i>



LA COMMISSION TECHNIQUE GAM DEPARTEMENTALE

Délégué Technique	Joël NIEL	06 01 38 14 10	joelnie2@yahoo.fr
Responsable juges	Paul MEDERER	06 79 00 46 50	p.mederer@orange.fr
Responsable jeunesse	Franck FEUERSTEIN	06 07 09 00 76	franck.feuerstein@orange.fr
Responsable formation	Jérôme GIANNETTI	06 13 75 01 67	Jerome.gianetti@free.fr
Membre	Félix VERDEGUER	06 30 54 36 03	Felix-du-87@hotmail.fr
Délégué Administratif	Laetitia PAYEN	06 83 29 51 53	lae.leduc@free.fr
Délégué Administratif	Isabelle PEYRE	06 64 63 27 31	peyreisa@gmail.com

Rôle de la commission technique : Assurer les missions relevant d'un comité départemental :

- Organisation des compétitions départementales
- Formation des juges niveau 1
- Détection et formation des jeunes gymnastes en lien avec le secteur Jeunesse Ile de France
- Formation des cadres sur le volet « Animer et ACCESS GYM général »
- Proposer des événements, rencontres, colloques, ... permettant de dynamiser, animer et faire rayonner la GAM sur les Yvelines.

Si vous souhaitez intégrer une des commissions ci – dessus afin de participer aux actions qui sont mises en place, vous pouvez prendre contact directement avec le responsable ou à secretariat.cdygym@gmail.com

LES COMPETITIONS

PROGRAMMES COMPETITIFS :

Dates des compétitions et événements organisés par le département : Les lieux sont à déterminer.

DENOMINATION	DATES	DATE LIMITE D'ENGAGEMENT	LIEU
Département Perf Individuel National/Perf Régionale/fed A	30-31 Janvier 2021	9 Décembre 2020	A DETERMINER
Département Equipe perf National/Fédéral A	6-7 Février 2021	9 Décembre 2020	A DETERMINER
Département Equipe Perf Régionale/fédéral A	13-14 Mars 2021	9 Décembre 2020	A DETERMINER

*Pour l'événement ACCESS GYM GAM Les niveaux présentés seront à partir du jaune jusqu'au marron. Les Tarifs des compétitions :

Individuel : 13€

Equipe : 28€

Paie ment a réception de la facture.

Les engagements :



Pour toutes les compétitions, les engagements se feront via l'extranet du site ffgym.

Tout forfait doit être déclaré via l'interface ENGAGYM.

- Jusqu'à 10 jours avant la compétition, le droit d'engagement ne sera pas à régler et il n'est pas nécessaire de présenter un certificat médical.

A moins de 10 jours avant la compétition, le droit d'engagement sera dû et un certificat médical doit être présenté. Une amende sera imputée au club si le certificat médical n'est pas présenté.

PERFECTIONNEMENT DES GYMNASTES



Responsable : Franck FEUERSTEIN

Equipe d'encadrement : Franck FEUERSTEIN, Joël NIEL, Félix VERDEGER

Regroupements CPS (Centre de Perfectionnement Spécialisé) :

- **Dates :**
 - **Pour des raisons sanitaire le regroupement départemental qui devait se dérouler pendant les vacances de la Toussaint, est reporté à une date ultérieure. Elle sera communiquée aux clubs par mail.**

Les CPS auront lieu à l'adresse suivante :

Parc Omnisport L. R. Duchesne
51 AVENUE MAURICE DE HIRSCH
78170 LA CELLE SAINT CLOUD

Tous les clubs et gymnastes nés à partir de 2013 intéressés pour participer à ces regroupements sont conviés, quel que soit le niveau de pratique. Néanmoins les gymnastes doivent être inscrits dans une filière compétitive. Les entraîneurs des gymnastes sont les bienvenus. Les cadres en formation peuvent également y participer.

Le comité départemental a mis en place un droit d'accès pour les CPS. Le montant sera de 100€ pour l'année par discipline et par club.

LA FORMATION DE CADRES

Responsable : Jérôme GIANNETTI

07 81 57 75 30

jeromegym@gmail.com

Tarifs : 343€ comprenant le livret de l'animateur Access gym

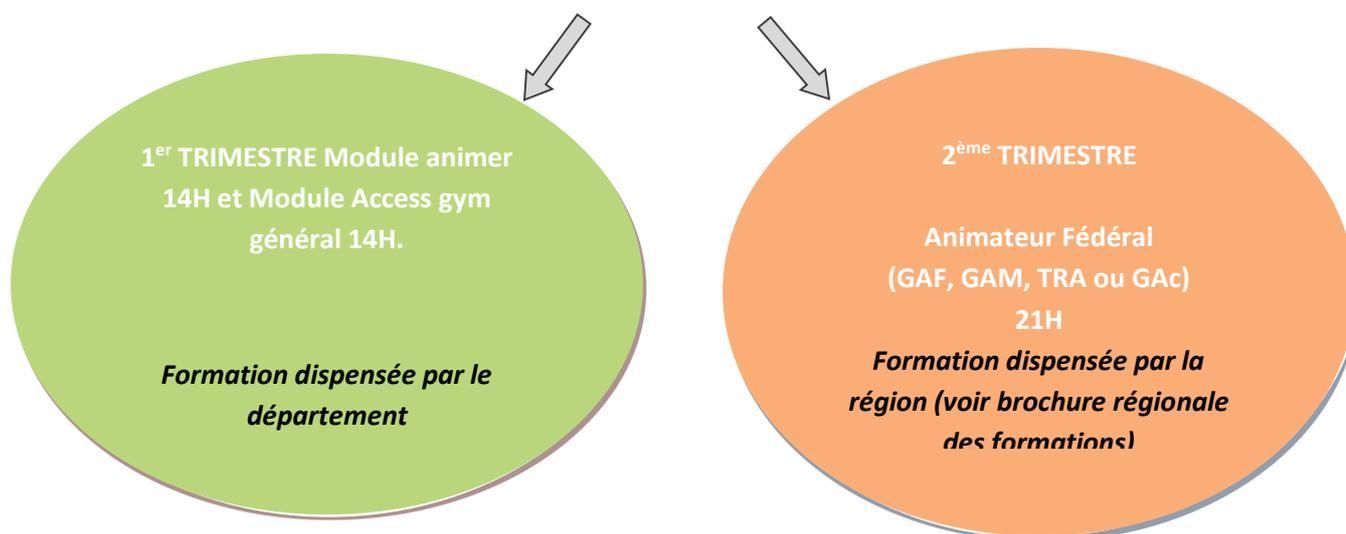
Les conditions d'inscriptions : Être né en 2006 et avant (avoir 15 ans en 2021)

Être licencié à la FFG pour la saison en cours

Être en possession du PSC1

ATTENTION : Inscriptions auprès du CRIFGYM par internet au www.crif-ffgym.com rubrique se former

La formation se déroule en 2 parties obligatoires sur une seule et même année



- ⇒ Pour valider la formation le candidat devra avoir obtenu le diplôme de secourisme PSC1. Cette formation aura lieu également à Viroflay au mois de janvier. Pour toutes informations sur les contenus de formations, les conditions d'accessibilité, le coût ou les modalités d'inscription, veuillez-vous reporter à la Brochure des Formations téléchargeable sur le site du CRIFGYM

Dates et lieux de stages Animateur ACCESS GYM :

Date	Horaire	Lieu
Module animer 04/10/2020 11/10/2020 Module Accès général 15/11/2020 22/11/2020	9h30-16h30	Gymnase des Près au Bois 156 rue des Près au Bois VIROFLAY

Date limite d'inscription : avant le 20 septembre 2020

LA FORMATION DE JUGES

Responsable : Paul MEDERER

Les conditions d'inscriptions :

- **Tarifs** : 60€

Conditions d'inscription : Être en possession de sa licence FFG pour la saison 2020/2021, et être né en 2007 et avant. Il est obligatoire de suivre toute la formation pour se présenter à l'examen.

- **Inscription à l'adresse ci-dessous :**

p.mederer@orange.fr

Indiquer :

- **Le Nom et prénom du candidat**
- **La date de naissance du candidat**
- **L'adresse mail et numéro de téléphone du candidat**
- **Le Club à facturer**

Dès la réception de votre inscription, une facture vous sera envoyée.

- **Date limite d'inscription** : 16 octobre 2020

Dates de formations :

Dimanche 18 octobre 2020	10h à 17h30 Prévoir un repas pour le midi	Parc Omnisport L. R. Duchesne 51 AVENUE MAURICE DE HIRSCH 78170 LA CELLE SAINT CLOUD
Dimanche 25 octobre 2020	10h à 17h30 Prévoir un repas pour le midi	
Dimanche 1 novembre 2020	10h à 17h30 Prévoir un repas pour le midi	
Dimanche 8 novembre 2020	10h à 17h30 Prévoir un repas pour le midi	

EXAMEN

Dimanche 13 décembre 2020	À partir de 13h30	Ecole Alsacienne 109 rue ND des champs – 75006 PARIS
----------------------------------	--------------------------	---

Les candidats devront être en possession de :

- **La brochure des programmes GAM 2020**

Pour les formations N2 N3 N4 veuillez-vous référer au Plan d'action régional.